

# *St Etienne de Cuines*

Bulletin Municipal



Octobre 2008

## Le mot de la commission information et communication

*Bonjour à vous Cuinains, Cuinainches ,*

*Voici le nouveau bulletin municipal de notre village.*

*Nous nous sommes fixés quelques objectifs pour que ce journal soit le vôtre :*

- *Être le reflet de l'ensemble de la population locale.*
- *Parler du présent, de l'avenir mais également du passé*
- *Faire connaître le travail des élus et des bénévoles qui œuvrent dans les commissions municipales sans propagande aucune.*
- *Permettre à tous d'être fier de notre village, de montrer qu'il fait bon y vivre.*
- *Etre un instrument d'échange avec la population.*

*Votre bulletin paraîtra deux fois par an (au printemps et à l'automne) .*

*Nous espérons qu'il répondra à votre attente.*

*Afin d'être toujours au plus près de la population et d'aller dans le sens*

*du modernisme, le maire et les élus ont souhaité mettre à votre disposition un nouveau site Internet plus interactif:*

- *Un grand nombre d'informations utiles*
- *Un contact avec les élus par boîte mail*
- *Une page d'expression de la population*
- *Des petites annonces gratuites d'échanges ou de dons*
- *Des parutions de vos photos*

*Ce nouveau site est à votre disposition à l'adresse suivante:*

*[www.st-etienne-cuines.fr](http://www.st-etienne-cuines.fr)*

*N'hésitez pas, entrez ... et faites en bon usage !*



*Dans ce numéro :*

Quelques temps forts de la vie au village	p.3	Au secours du centre de secours	p.15
Le Comité des fêtes	p.4-5	Chaufferie et bois et collaboration avec l'ONF	p.16
Le coin des associations	p.6	Microcentrale du Bâcheux	p.17
Le coin des sportifs	p.7	Une page d'histoire de Cuines	p.18
Commission travaux	p.8	Les torrents en colère	p.19
Commission patrimoine et environnement	p.9	Les commissions et syndicats intercommunaux	p.20-21
Réforme des permis de construire	p.10	Budget 2008	p.22
Plan Communal de Sauvegarde - Entretien de terrains	p.11	Cette page est la vôtre...	p.23
Etat civil 2007 - Naissances	p.12	Renseignements utiles	p.24
Etat civil 2007 - Mariages	p.13		
Etat civil 2007 - Décès	p.14		

*Bonne lecture ...*

## Quelques temps forts de la vie au village

11 Novembre 2007

**Recueillement face à la stèle du souvenir.**

A cette occasion, MM.J. Blanc et G. Vial remettent la médaille de reconnaissance de la Nation à M. Claude Favier.



Le Vendredi 22 Février 2008

Le repas « des Anciens » de la commune a été comme toujours un grand moment de convivialité.

Les bénévoles du CCAS et les élus, ont animé l'apéritif et le repas, puis vint le temps des danses d'autrefois, au son du clavier de Marc Dufreney et de son accordéoniste.



Le Dimanche 9 Mars 2008

Les Cuinains renouvelaient leur confiance à M. Joseph Blanc et à sa liste, composée pour deux tiers de conseillers sortants.



# Quelques temps forts ....

## Le Comité des fêtes

Octobre 2007 et Mai 2008  
Gigantesques brocantes organisées par le  
Comité des fêtes



Quelle belle journée pour chiner !



Les exposants profitent des rayons de soleil du printemps alors que Le Mont Cuchet est encore coiffé de son chapeau blanc...

Un nombre impressionnant d'exposants pour la brocante d'octobre avec 235 vendeurs

~~~~~  
*Samedi 21 Juin 2008,  
Saint Etienne de Cuines accueille  
la Fête de la Musique, à l'église  
tout d'abord avec une remarquable  
prestation du Chœur de l'Arc,  
puis sur la place du centre commercial  
rénovée et embellie, avec un concert  
de l'école de musique du canton de la  
Chambre et différents groupes*  
~~~~~



Une merveilleuse et prometteuse chorale, sans doute le futur chœur de l'arc !

## ... de la vie au village

Samedi 19 Avril 2008

Un carnaval d'anthologie, un joyeux défilé coloré et musical à travers les rues du village... Le thème de cette année, *les pays du monde*, fut bien représenté : l'Europe pour le Comité des fêtes, les Antilles avec l'Association des Parents d'Elèves, l'Amérique pour le Basket Club Cuines et les pays Orientaux avec les sapeurs pompiers. Le Marching Band a pris part aux festivités au coté de deux autres groupes mauriennais, la Lyre Grégorienne de Jarrier et l'Echo du Bugeon de St Martin sur La Chambre. Un grand merci à décerner au dynamique Comité des fêtes !



# Quelques temps forts ....

## Le coin des associations

### RESTO DU CŒUR

...Annie passe la main

L'aide alimentaire est en augmentation de 8% dans notre pays depuis l'an dernier.

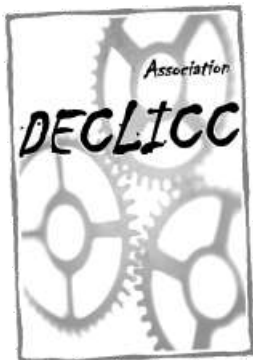
La Maurienne n'est pas épargnée par la pauvreté croissante .

Ainsi, à St Etienne de Cuines l'antenne des Restaurants du cœur et sa douzaine de bénévoles, d'année en année, accueille un nombre de plus en plus élevé de gens démunis et demandant assistance.

A la rentrée 2008, Annie Leclercq, qui avait succédé voici 8 ans à Claude Belleville comme responsable de cette admirable structure, a décidé de passer la main.



On la remercie bien vivement et souhaite bon vent à son remplaçant Robert Segrétain (à gauche sur la photo ci-dessus)



Association DECLICC  
Maison Bozon Verduraz  
98, route de la Combe  
73130 St Etienne de Cuines  
Tel : 04/79/56/35/06  
Fax : 04/79/56/38/41  
www.declicc.net



### Centre de loisirs 4-11 ans de l'été 2008 : les merveilles du monde

Cet été les enfants du canton inscrits au centre de loisirs 4-11 ans de l'association DECLICC ont pu découvrir les sept merveilles du monde. Chaque semaine les activités manuelles et les jeux leur ont fait visiter l'Italie, l'Egypte, la Chine, le Brésil, le Pérou et l'Inde.

Le centre de loisirs des grandes vacances s'est déroulé pour les 6-11 ans dans la salle Beltrami de St Avre et pour les 4-6 ans dans l'école maternelle de cette même commune. Des enfants de presque toutes les communes du canton sont venus participer aux activités soit accompagnés par leurs parents soit en prenant le bus de ramassage quotidien passant dans huit des quatorze communes du canton.

Sur une période de 28 jours, le centre a fonctionné avec une moyenne journalière de 53 enfants. L'équipe d'animation avait organisé pour les enfants de nombreux jeux sur place et dans les communes de St Avre et de La Chambre. Les enfants ont également été se baigner au lac de St Rémy de Maurienne.

Des campings avaient également été programmés avec les centres de loisirs de St Michel et de St Jean dont une nuit pour les 4-6 ans au centre de loisirs de St Pancrace, 3 nuits en vélo pour les 6-11 ans au Lac Bleu de St Rémy et encore une nuit pour ce même groupe au Bois Joli de St Martin sur La Chambre.

Des sorties à la journée avec pique-nique ont également permis aux enfants d'aller se balader à la Cascade St Benoît ou à St François Longchamp où ils ont pu profiter du parc aventure, du télésiège de la "Lune Bleu" ouvert l'été, et n'oublions pas les incontournables sorties à Walibi et au "Laser-Game" avec les ados du canton.

Pour résumer : dans une bonne ambiance et à travers l'imaginaire, les enfants ont pu voyager tout l'été ...  
...Nous les attendons nombreux pour les prochaines vacances.

## ... de la vie au village

### Le coin des sportifs

Le 23 Octobre 2007 ,  
le traditionnel cross du collège et la  
remise des récompenses fut un  
grand moment de joie juvénile !



Le 10 Décembre 2007, à la salle  
polyvalente , " Maurienne Lutte",  
le "petit poucet" des clubs de lutte  
de Rhône-Alpes organisait la grande  
**finale de la Coupe de l'Avenir** et ré-  
alisait un exploit en remportant la  
première place, face aux grands  
clubs rhônalpins.



Le 1<sup>er</sup> **Décembre 2007**, les soldats  
du feu cuinains organisaient de  
main de maître le cross départemen-  
tal des sapeurs pompiers de Savoie  
dans les prés de la "pente du tir".



## Commission travaux

Elle se compose de 5 élus et de 4 membres extérieurs  
 Durant ce mandat les critères de travail de la commission seront dirigés selon 3 axes :

- ◆ **Les travaux de sécurisation** ayant pour but d'assurer la sécurité des personnes (murs de protection, protection des circulations routières, etc.).
- ◆ **Les travaux d'amélioration de l'environnement** (amélioration des routes, égouts, éclairage public, etc.)
- ◆ Les travaux entraînant des économies financières pour la commune (réduction nocturne de l'éclairage par exemple).

Concrètement, les travaux suivants seront réalisés prochainement :

- ◆ **Enrobé des trottoirs de la route de la digue** ; l'appel d'offres est lancé.
- ◆ Réfection de la route de la Borgeat (les "nids de poule" ont été rebouchés en attendant les subventions pour la réfection finale).
- ◆ **Démontage de l'ancien monument aux morts et création d'un parking** à la place.
- ◆ **Signalétique des commerces en entrée d'agglomération.**
- ◆ Éclairage de la route de la digue (5 nouveaux candélabres et remplacement de 4 existants).



Route de la digue actuellement



Projet d'éclairage de la route de la digue

Un petit mot de remerciement d'un administré qui  
 a fait bien plaisir  
 à l'ensemble des élus et du personnel technique !

Monsieur le maire  
 Maire de Saint-Etienne de Guis.

Objet: eau au Monthion.

J'ai pu constater récemment le retour normal de  
 l'eau au Monthion.

Aussi je tiens à vous remercier pour votre réactivité  
 et à féliciter l'ensemble des personnels de votre  
 commune qui ont participé à cette réparation.

Bien Cordialement

La conduite  
**d'eau du**  
 Monthion



Avant



Après

## Commission Environnement et Patrimoine

Des actions sont en cours de réalisations telles que :

- ◆ Aménagements des parcs et jardins publics.
- ◆ Mise en place de bancs publics
- ◆ **Aménagement d'emplacements pour les conteneurs à poubelles**



Nos prochains axes de travail porteront sur :

- ◆ Un sanitaire public place de la mairie.
- ◆ **L'éclairage de Noël**
- ◆ Le fleurissement communal
- ◆ Le patrimoine communal (Chapelle du Mollaret, Fruitière, Maison Bozon, Eglise)
- ◆ **La création d'un Musée visant à sauvegarder le patrimoine de notre commune**



Les personnes souhaitant renforcer cette commission **pleine d'ambition et d'espoir seront les bienvenues.**



Le bien-être de tous, passe par la collaboration indispensable de toute la population, chacun à son niveau bien sûr:

- ◆ Dégagement des trottoirs communaux (taille des haies des particuliers empiétant sur les trottoirs).
- ◆ Entretien ou démolition des bâtiments vétustes devenus dangereux.
- ◆ Respect des lieux de dépôt des déchets (Non aux dépôts sauvages qui **dégradent la nature et l'environnement** de chacun.



Tout cela sera bien sûr réalisé dans la mesure de nos possibilités financières et matérielles  
Vos suggestions seront les bienvenues pour embellir notre village et favoriser la sécurité sur nos routes et chemins.

**Votre implication sera aussi forcément nécessaire :le patrimoine ne peut être qu'une affaire d'élus et de financement public et demande en général la constitution d'Associations**

**L'équipe environnement et Patrimoine à votre service.**

## LE 1ER OCTOBRE 2007 LE PERMIS DE CONSTRUIRE



### *a changé...*

Le nouveau permis de construire est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Ce nouveau permis est plus clair, plus sûr et plus proche des usagers avec des délais d'instruction garantis et une gestion plus claire des pièces devant accompagner le dossier.

Des autorisations moins nombreuses :

Trois permis

- - le permis de construire
- - le permis d'aménager
- - le permis de démolir

Un régime déclaratif :

- - la déclaration préalable



### Des délais d'instruction précis

Déclaration préalable	Maisons individuelles et permis de démolir	Autres constructions et aménagements
1 mois	2 mois	3 mois

Quelles autorisations pour quels travaux ?

- Je construis ma maison : permis de construire
- J'agrandis ma maison de plus de 20 m<sup>2</sup> : permis de construire
- de 2 à 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- de moins de 2 m<sup>2</sup> : pas de formalité
- Je construis un garage de moins de 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable sinon permis de construire
- J'aménage mes combles en studio : permis de construire
- Je construis une ouverture dans le mur de ma construction existante : déclaration préalable
- Je construis une piscine non couverte de moins de 100 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Je construis un mur de moins de 2 m de hauteur : pas de formalité sinon déclaration préalable

Où trouver les informations pour monter votre dossier ?

Auprès de votre Mairie aux heures habituelles d'ouverture et auprès de votre DDE.

Par téléphone auprès de « Allô Service Public » au 3939 –  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30  
et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 €/min).

Sur internet : [www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.urbanisme-equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme-equipement.gouv.fr)



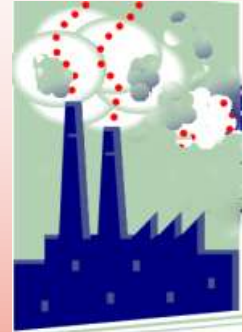
## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Avec l'aide du syndicat du pays de Maurienne, la commune de St Etienne de Cuines vient d'élaborer son Plan Communal de Sauvegarde.

Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil d'anticipation pour la prévention et la gestion des situations de crise au niveau communal. Il détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.

Le PCS inclus :

- un diagnostic des aléas et des enjeux sur la commune,
- un recensement des moyens matériels et humains sur la commune,
- une procédure de réception de l'alerte au niveau de la commune,
- un dispositif efficace de diffusion de l'alerte aux populations,
- l'organisation d'un commandement du dispositif
- une procédure d'information préventive des populations.



Un PCS permet d'organiser à l'avance tout ce qui mis en place en cas d'événement majeur.

Cela permettra de répondre beaucoup plus rapidement à des questions telles que : Qui prévenir en Mairie et comment ? Comment s'organiser en Mairie ? Quelle zone est touchée par l'événement ? Qui sont les personnes en danger et comment les alerter ? Comment prendre en charge ces personnes s'il faut les évacuer ? etc.

Une fois le CPS validé, la population sera informée de son existence et de son fonctionnement grâce au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Y seront précisés les risques présents sur la commune, les moyens d'alerte choisis, leur signification et les réactions à avoir suite à l'alerte.

### RAPPEL DE L'ARRETE DE 1987, CONCERNANT L'OBLIGATION POUR LES PROPRIETAIRES D'ENTREtenir LEUR TERRAIN.

Le Maire de la commune de SAINT ETIENNE DE CUINES

Vu les articles L.131.1 et L.131.2 du code des Communes;

Considérant que l'abandon des propriétés foncières non bâties ou mal entretenues sur de grandes surfaces, présente des risques graves pour la sécurité publique et les habitations (incendies de broussailles, glissements de neige, prolifération de serpents) :

#### ARRETE

Articles 1: Afin de prévenir les risques d'incendie, glissement de neige, prolifération de serpents, le nettoyage des terrains (coupe ou pâture de l'herbe, débroussaillage, élagage) est obligatoire sur tout le territoire des hameaux, sur toutes les parcelles sises à moins de 50 mètres des habitations extrêmes des dits hameaux et de celles de l'agglomération.

Articles 2: L'usage de désherbant est formellement interdit en parcelles non clôturées.

Article 3: Les propriétaires des terrains situés dans les zones critiques devront avoir satisfait à l'obligation de nettoyage avant le 15 juillet de chaque année.

Article 4: L'exécution et la charge financière des travaux précités incomberont aux propriétaires fonciers concernés.

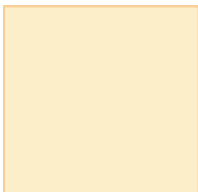
Article 5: En cas de non exécution des travaux à cette date, il appartiendra au Maire de déterminer les cas présentant un danger grave ou imminent et nécessitant l'intervention de mesures de sûreté particulières. Dans ces zones le Maire pourra, sur la base des Articles L131.1 et L.132.2 du code des communes et dans les conditions prévues à cet effet, prescrire l'exécution des travaux après mise en demeure du propriétaire concerné.

Article 6: Les contrevenants au présent arrêté seront sanctionnés par procès-verbal et, en dehors de toute contravention, seront appelés à régler les frais de débroussaillage assuré par la commune.

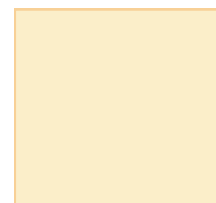
Article 7: La Gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

# NAISSANCES : 7

E  
T  
A  
T  
  
C  
I  
V  
I  
L  
  
2  
0  
0  
7



DEQUIER Louana Primerose  
Née le 20/05/2007  
Fille de DEQUIER Maurice  
et de PATRUNSU Nicoleta



BENSAADI Marouane  
Né le 17/07/2007  
Fils de BENSAADI Hocine  
et de LANCINE Angélique

ILTIS Aïlynn  
Née le 20/02/2007  
Fille de ILTIS Christophe  
et de CLAVEL Jennifer



MARITANO-MENOTTI Anaëlle Carole Sylvie  
Née le 05/06/2007  
Fille de MARITANO Anthony  
et de MENOTTI Liliane

MOTES Maëlyss  
Née le 07/09/2007  
Fille de MOTES Jean-François  
et de MOUSSIÈRE Pascale



POMMIER Albane Camille  
Née le 17/04/2007  
Fille de POMMIER Éric  
et de CARTIER-LANGE Corine

ROUPIOZ Nicolas Bernard Georges Jacques  
Né le 24/07/2007  
Fils de ROUPIOZ Philippe  
et de FRENE Myriam



# MARIAGES : 8



*DEQUIER Maurice Laurent  
et PATRUNSU Nicoleta  
~ Le 09/06/2007 ~*

*BRASSAUD-LENOBLE Bruno  
et ADRAIT Nathalie Sylvia  
~ Le 07/07/2007 ~*



*LAURENT Noël Gilbert  
et FOURNON Christine Andrée  
~ Le 18/08/2007 ~*

*ROCHETTE Grégory Alexandre  
et GIRARD Géraldine Évelyne  
~ Le 12/05/2007 ~*



*ROYER Julien François Thierry  
et SANCHEZ Émilie Josée  
~ Le 19/05/2007 ~*



*TOGNET Gilles Dominique  
et COLLET Dany Murielle  
~ Le 17/02/2007 ~*



*VEROLLET Gilbert Camille  
et BONNIER Christelle Andrée Marie Jeanne  
~ Le 18/08/2007 ~*



*VILLEMAUX Sébastien  
et JACQUEMOT Yolène  
~ Le 17/02/2007 ~*

E  
T  
A  
T  
C  
I  
V  
I  
L  
  
2  
0  
0  
7

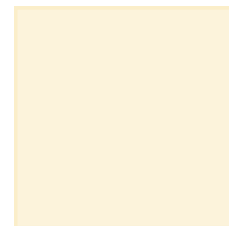
# DÉCÈS : 9

CHAMPLONG Christine Marie-Françoise  
Née GERMAIN  
Décédée le 30/06/2007



DAULON Jean Antoine  
Décédé le 15/03/2007

EMIN Madeleine Paulette  
Née ARNOULD  
Décédée le 19/01/2007



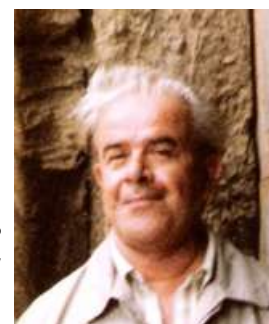
FAUCHER Marie Odette  
Née BOZON  
Décédée le 19/10/2007



FILLEUL Gilles Georges Simon  
Décédé le 01/08/2007



FOUGERES Colette Anne Marie  
Née COHENDET  
Décédée le 16/05/2007



JAMEN Simon Martin Louis  
Décédé le 31/01/2007



NICOLORO Michel Jean  
Décédé le 06/03/2007



ORY Raymonde  
Née TISSIER  
Décédée le 18/04/2007

## Au secours du Centre de secours !!

Le centre de secours de Saint Etienne de Cuines a été créé il y a plus de 100 ans, en 1896. Il se compose à présent de 15 sapeurs-pompiers. Les principaux membres de l'encadrement sont **P. MAQUET, Adjudant** - **P. ANTONACCI, Sergent chef** et **O. BOCCARD, Sergent** (le Lieutenant **P. MONDET** ayant demandé une indisponibilité d'un an pour raisons personnelles, il est remplacé par le Lieutenant **BRUSSON - Chef de centre** du CSP de Saint Jean de Maurienne).

Actuellement, beaucoup de jeunes ont été contraints de partir de la région pour leurs études ou le travail, et ont donc du quitter le centre de secours de Saint Etienne de Cuines. De plus, certains « anciens » sapeurs-pompiers arrivent à la fin de leur carrière en tant que volontaire. En conséquence, le centre de secours est en crise et a de plus en plus de difficultés à assurer toutes les interventions qui se multiplient et à remplir leurs véhicules.

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent la base de l'organisation des secours en France, et sont indispensables dans les

villages comme à Saint Etienne de Cuines. **Nous devons donc tout mettre en œuvre** pour maintenir et développer ce volontariat.

Les sapeurs-pompiers de Cuines, interviennent sur les secteurs de Saint Etienne de Cuines, Sainte Marie de Cuines, Saint Avre, Saint Martin sur La Chambre et la Vallée des Villards, en majorité pour des opérations de secours à personnes, tout type d'incendies, inondations et interventions diverses.

Ils disposent de quatre véhicules : un tri-extincteur pour éteindre des feux de trois façons différentes (eau, poudre et mousse), un VTU (véhicule tout usage), un véhicule de réserve d'air comprimé mis à la disposition de toute la Maurienne, l'Avant Pays Savoyard, et également sur les secteurs de La Rochette, Pontcharra et à proximité, un PMA (poste médical avancé) composé entre autres d'une réserve d'oxygène, de sacs médecin, brancards, etc. qui permet lors de graves accidents d'installer un poste pour les médecins, afin de secourir sur place les blessés graves. (photo ci-dessous).



Les plus jeunes aussi peuvent devenir jeunes sapeurs-pompiers à partir de 10 ans et s'initier au secourisme.

*Si vous avez envie d'agir et de secourir et si vous avez 18 ans ou plus, vous pouvez vous engager auprès du centre de secours de Saint Etienne de Cuines, en tant que sapeur-pompier volontaire !*

## St Etienne de Cuines œuvre pour l'avenir

### Chaufferie bois et collaboration avec l'ONF

Alors que la lutte pour le changement climatique est devenue une priorité nationale, pour ne pas dire mondiale, voilà déjà 12 ans que notre village s'est doté d'une chaufferie bois dans le cadre du développement des énergies renouvelables.

Le plan bois a donc permis à notre commune de pouvoir lutter contre l'émission de gaz à effet de serre. En effet, notre chaufferie en consommant entre 500 et 600 tonnes de bois par an fourni à son réseau de chaleur 1500 à 1800 mwh/an (soit l'équivalent de 200 00 litres de fioul).

Même si jusqu'en 2007, la production forestière ne représentait encore qu'une infime partie de notre consommation de bois, cette année l'accent a été mis sur la valorisation énergétique de la forêt.

Représentant pour nous une possibilité de donner à nos territoires une opportunité en valorisant tous les bois avec la fabrication de plaquette forestière, c'est avec le concours de l'ONF que quelques 540 MAP (m3/apparent/plaquette) ont pu être broyés par l'entreprise Bois des Alpes Services.

Cette opération ayant connu un vif succès, sera certainement reconduit dans les années à venir car dans ce projet, la ressource bois est considérée comme un service au territoire.

Ci contre : Laurent Roudet, responsable ONF, et l'entreprise chargée du débardage et du transport des grumes



## de ses enfants en sauvegardant l'environnement

### Microcentrale du Bâcheux

Cette microcentrale d'une puissance maximale brute hydraulique de 4326 KW pour un débit nécessaire de 525 litres d'eau à la seconde avec une hauteur de chute de 840 mètres sera implantée sur le ruisseau du Bâcheux qui détermine la limite entre les communes de St. Alban des Villards et St Etienne de Cuines.

La création d'une Société d'Economie Mixte ( S.E.M ) entre les deux communes et Hydro Développement permet à notre municipalité de montrer notre implication dans ce projet, mais aussi de se bâtir un patrimoine dans le domaine du développement durable.

#### Quels intérêts pour la collectivité ?

Des retombées économiques non négligeables pour les commerces de la vallée pendant la durée des travaux.

La création de deux emplois à temps partiel de gardiens

Une taxe professionnelle annuelle et pérenne de l'ordre de 87 000 € au taux annuel de notre commune.

L'énergie de cette microcentrale sera utilisée sur place :

- ◆ Pas de création de ligne électrique nouvelle et donc disgracieuse
- ◆ Pas de création de piste forestière
- ◆ Pas de perte de distribution
- ◆ **Création d'une conduite forcée enterrée**
- ◆ Centrale isolée de toute habitation

#### Quels intérêts pour la planète ?

Ce type d'installation ne comportant aucun élément mécanique lubrifié au contact de l'eau, celle-ci sera intégralement restituée au ruisseau car elle ne sera aucunement polluée de l'entrée à la sortie des installations, contribuant à favoriser le développement durable avec une énergie renouvelable.

La production annuelle prévue de 12 GWH correspond à la consommation moyenne hors chauffage d'une population de 11250 habitants.

L'économie de 2650 tonnes de pétrole ou 3950 tonnes de charbon permet d'éviter le rejet de 11 500 tonnes de CO2 dans l'atmosphère, équivalent à la plantation de 600 000 arbres adultes.

Cette énergie est une énergie douce par excellence, et est éligible aux certificats verts tels définis par la Communauté Européenne.

Notre centrale participera à la réalisation des engagements pris par la France lors du protocole de Kyoto ainsi que de la Directive Européenne 2001.77 visant à faire passer à l'horizon 2010 la part d'électricité d'origine renouvelable de la consommation Européenne de 13 à 22 %.

*N'est-il pas de notre devoir de citoyen de laisser à nos enfants et petits-enfants une planète propre ainsi qu'un avenir serein ?*

## UNE PAGE D'HISTOIRE DE CUINES

CHARLOT MAGRIS

Alors souvenons-nous :

« *Bien-sûr, je me souviens* » disent les anciens -et les moins anciens- **puisqu'il est mort en 1983.** « *Oui, on se souvient de sa maigre petite silhouette, de son éternelle cigarette au coin du bec, et de ses stations chez Pipine* »...

Il occupe, pendant ses vacances, une maisonnette située sur le chemin qui va de l'entrée du Châtelet à la route de l'Eglise. Le reste de l'année il vit à Paris, il travaille dans un collège.

### Pourquoi parler de lui aujourd'hui ?

Le 10 mars 2008, coup de téléphone de la Mairie d'Ivry/ Seine demandant des renseignements sur Charles MAGRIS.

Le service des Archives Municipales de cette ville s'intéresse à lui en vue d'une publication sur les rescapés des camps de concentration qui, de retour de leur calvaire, trouveront refuge dans un centre d'hébergement mis en place par la ville d'Ivry.

Charles Magris figure parmi ces déportés **revenus de l'enfer.**

Charlot est né à Cuines le 21 juin 1924 : son père Angelo venu du Frioule (extrême nord-est de l'Italie) travaille comme forgeron, chez Chauillac, sa mère est née Marie-Antoinette Jamen.

Dans les années 20 elle tient « un bistrot »...il y en avait tant à cette époque à Cuines !

C'était la « baraque à la mère Magris » située un peu en retrait de la route nationale, face à la route du cimetière...mais la mère Magris doit fermer boutique lorsqu'une rixe éclate dans son estancot, entraînant mort d'homme.

Pour survivre avec ses quatre enfants, elle fait des lessives, de maison en maison. Elle meurt en 1941.

Charlot est apprenti, avec Bruno Aïli, chez Georges Rostaing, boucher à Saint Rémy. Ce dernier abrite et ravitaille les maquisards.

Le 21 mars 1944, dénonciation, rafle, ils sont déportés tous les trois.

Georges Rostaing ne reviendra pas, Bruno Aïli et Charles Magris **survivront...pas très vieux.** Ne les oublions pas.

Mireille Morin Collomb

Ci-dessous Charlot, passe le conseil de révision en février 1944, à la Chambre, il pose avec ses conscrits, devant l'école de La Chambre occupée par les Allemands.

Accroupis de gauche à droite:

Charles MAGRIS

Jean EMIN

Henri FAUCHER

Paul MATHIEU

Debout de gauche à droite :

Marius VIARD

Emile FAVRE

Arsène BORELLA

Antoine GERMAIN

Kiney CARTIER

Lucien EMIN

Armand SPAGGIARI



### Les torrents en colère

*Une fois de plus l'Arc en furie, grossi par les pluies incessantes du début du mois de mai a traversé notre vallée, arrachant au passage tout ce qui le gênait dans son lit, heureusement sans faire de victime 'est l'occasion de nous souvenir à quel point le Glandon fut, lui aussi, tout au long des siècles, un fléau pour notre commune. La dernière crue remonte à 1981....*

**.....mais revenons à l'Eté 1866 .**  
Pierre Emin, Maire de Saint-Etienne-de-Cuines écrit à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne :

« Le 24 juillet au soir le torrent du Glandon, grossi par une pluie incessante est sorti de son lit qu'il a comblé et s'est jeté du côté de Saint-Etienne-de-Cuines, en s'écartant dans les prés. Il ne peut être remis dans son lit, le travail ne peut-être fait que par les habitants de Sainte-Marie, attendu qu'eux seuls peuvent approcher sans difficultés les eaux, étant à gauche. Toute communication étant impossible avec Sainte Marie qu'en allant tourner par la gare et par le pont de la Magdeleine, les habitants de Saint Etienne ne peuvent aller faire un tour semblable pour faire un travail que ceux de Sainte Marie peuvent faire avec tant d'aisance. »

Le 13 août 1866, nouvelle lettre :

« voilà trois semaines que le torrent du Glandon ne nous laisse de trêve ni jour ni nuit. Le village et les propriétés sont toujours sur le point d'être envahis. Depuis le 24 juillet les communications

sont interrompues avec Sainte Marie. Aujourd'hui le ruisseau vient de couper la route N° 13, un peu plus haut que le pont de la gare et par le fait vient d'interrompre les communications avec La Chambre. Nous n'avons plus qu'une sortie par Saint Rémy.

Le 15 avril 1867 : Le Maire à Monsieur Bérard, Député ,

Concernant les crues du Glandon : j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune de Saint-Etienne-de-Cuines est située au pied d'une colline d'où descend un torrent rapide et parfois impétueux, appelé Glandon des Villards.

A chaque crue il menace d'envahir le village, chef-lieu et les propriétés et ce n'est qu'à force de travail et de danger pour sa propre personne que l'on parvient à le maîtriser dans son lit, ce qui n'est pas toujours facile car en 1837 il a fait de grands ravages, en 1859 il a réduit en grèves une quantité considérable de terrains...

En 1866 ce torrent a menacé la commune pendant une partie du

mois de juillet et du mois d'août, détruisant le chemin de grande communication N° 13 (route de la Gare) et une partie de la digue que l'on a faite en 1860 pour garantir le village mais qui est loin encore de satisfaire aux besoins les plus pressants.

La commune a en caisse un emprunt du crédit foncier de six mille francs plus une souscription volontaire des propriétaires au prorata des terrains garantis, à trois ou quatre mille francs. Nous espérons de l'Etat ou du département un secours de quatre à cinq mille francs. Quatorze à quinze mille francs mettraient hors de danger le village, les édifices communaux et les propriétés qui ne sont pas encore inondées.

Je viens donc, Monsieur le député, au nom de la commune dont je suis l'administrateur, vous supplier de bien vouloir intercéder auprès de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics pour avoir le secours dont nous avons besoin... »



L'Arc en colère, 29 mai 2008

## Les Commissions

### COMMISSION DES TRAVAUX :

*Président* : TOESCA Jean-Yves

*Membres élus* :

TOGNET André  
PACHOUD Bernard  
GERMAIN Frédéric  
ESPEJO Frédéric

*Membres extérieurs* :

CAFFIN Vincent  
FRASSON Claude  
BACCHIOCCHI Nadir

dont Responsables du déneigement :

TOESCA Jean-Yves  
TOGNET André

dont Responsables des travaux eau, assainissement et forêts :

*Membres élus* :  
VETTER Michel  
GERMAIN Frédéric

*Membres extérieurs* :

VIARD Joanny

**dont Responsables de l'organisation du travail des services techniques et du matériel communal :**

TOGNET André  
TOESCA Jean-Yves (Suppléant)

**dont Responsable de l'entretien, de l'acquisition du matériel et des travaux de la salle polyvalente :**

VETTER Michel

dont Responsable des plaintes à la gendarmerie pour dégradations sur bâtiments communaux :

ARNOUX Roger

### COMMISSION DE SÉCURITÉ :

*Président* : BLANC Joseph

*Membres* :

ARNOUX Roger  
TOESCA Jean-Yves

### COMMISSION INFORMATION :

*Présidente* : EMIN Marie-Joëlle

*Membres élus* :

LAZZARO Dominique  
ANTONACCI Lucie

*Membres extérieurs* :

FRENE Myriam  
MORIN Mireille  
REBOUL Guy  
LECLERCQ Annie  
ESPEJO Romaric

### COMMISSION ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE :

*Président* : VETTER Michel

*Membres élus* :

EMIN Monique  
EMIN Marie-Joëlle  
BIGNARDI Martine

*Membres extérieurs* :

ARIOLI Marysette  
BERARD Yvette  
BOZON-VAILLE Gilbert  
DURIEUX Yves  
MORIN Mireille  
REBOUL Guy  
RICHIERO Philippe  
VIARD Joanny  
BOISSON André

### COMMISSION DES BAUX COMMUNAUX :

*Président* : BLANC Joseph

*Membres* :

TOGNET André  
ARNOUX Roger

### COMMISSION DES ÉCOLES :

*Présidente* : EMIN Monique

*Membres* :

BIGNARDI Martine  
ANTONACCI Lucie

### COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ELECTORALE :

*Maire* : BLANC Joseph

### 5 Délégués du Conseil Municipal :

DERRIER Josette  
TOESCA Jean-Yves  
ARNOUX Roger  
MARGUERON Alain  
VETTER Michel

### 1 Délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance :

TOGNET André  
TOESCA Jean-Yves (Suppléant)

## Les élus au sein des Syndicats Intercommunaux

### 1 Délégué de l'administration désigné par

*M. le Préfet :*

FRENE Bernard

### COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS DES MARCHÉS

#### PUBLICS :

*Membres titulaires :*

BLANC Joseph  
MARGUERON Alain  
TOGNET André  
TOESCA Jean-Yves

*Membres suppléants :*

LAZZARO Dominique  
PACHOUD Bernard  
ESPEJO Frédéric  
GERMAIN Frédéric

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

*Présidente :* DERRIER Josette

*Membres élus :*

ANTONACCI Lucie  
BIGNARDI Martine  
EMIN Monique  
LAZZARO Dominique

*Membres extérieurs :*

BANA Solange  
BELLEVILLE Claude  
BERARD Yvette  
BOISSON André  
JAMEN Jacques  
ROL Nelly

### REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE L'OFFICE MUNICIPAL CULTUREL ET SPORTIF (OMCS) :

MARGUERON Alain  
PACHOUD Bernard

### REPRÉSENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DU CUCHET (AFP) :

BLANC Joseph  
GERMAIN Frédéric

### REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE :

MARGUERON Alain  
EMIN Marie-Joëlle

### REPRÉSENTANTE AU SEIN DE L'ASSOCIATION MAURIENNAISE D'INSERTION ECONOMIQUE ET SOCIALE (AMIES) :

EMIN Monique

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLÈGE DU CANTON DE LA CHAMBRE :

*2 Titulaires :* BLANC Joseph - *Président*  
MARGUERON Alain

*2 Suppléants :* EMIN Marie-Joëlle  
ARNOUX Roger

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON DE LA CHAMBRE :

*1 Titulaire :* ARNOUX Roger

*2 Suppléants :* BLANC Joseph  
PACHOUD Bernard

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE LA CHAMBRE (SIEMUCC) :

*1 Titulaire :* ARNOUX Roger - *Président*

*1 Suppléante :* EMIN Marie-Joëlle

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA HALTE-GARDERIE CRÈ- CHE (SIHGAC) :

*1 Titulaire :* MARGUERON Alain - *Président*

*1 Suppléante :* BIGNARDI Martine

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES DU CANTON DE LA CHAMBRE (MAPAD) :

*1 Titulaire :* DERRIER Josette - *Présidente*

*2 Suppléantes :* EMIN Monique  
ANTONACCI Lucie

### SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE (SPM) :

*2 Titulaires :* ARNOUX Roger - *Vice Président*  
LAZZARO Dominique

*2 Suppléants :* BLANC Joseph  
GERMAIN Frédéric

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU RAMASSAGE ET TRAITE- MENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE MAURIENNE (SIRTOMM) :

*1 Titulaire :* TOESCA Jean-Yves - *Vice Président*

*1 Suppléante :* ANTONACCI Lucie

### RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS :

*Président :* GERMAIN Frédéric

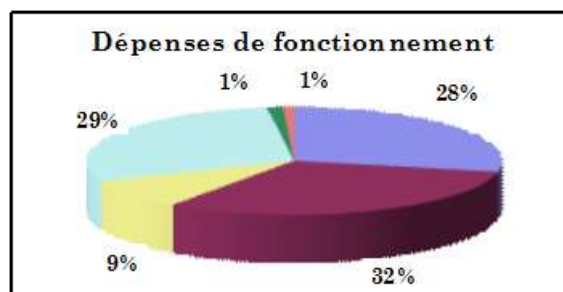
*Membres :* BLANC Joseph  
TOESCA Jean-Yves  
ESPEJO Frédéric

# Budget 2008

## Fonctionnement

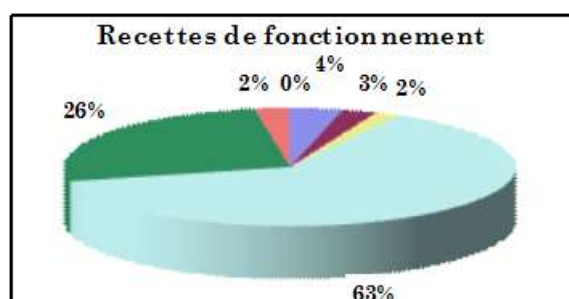
### Dépenses

Charges à caractère général	346 400,00
Charges de personnel	386 015,00
Virement à la section d'investissement	109 312,00
Autres charges de gestion courante	356 740,00
Charges financières	15 276,00
Charges exceptionnelles	10 500,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 224 243,00</b>



### Recettes

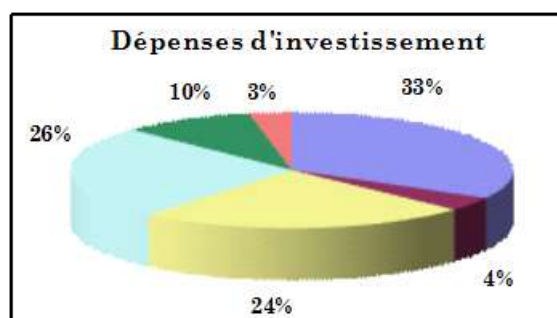
Excédent de l'année 2007 reporté	46 209,00
Atténuation de charges	30 000,00
Produits des services	21 200,00
Impôts et taxes	773 016,00
Dotations et participations de l'État	322 818,00
Autres produits de gestion courante	30 000,00
Produits exceptionnels	1 000,00
<b>Total des recettes</b>	<b>1 224 243,00</b>



## Investissement

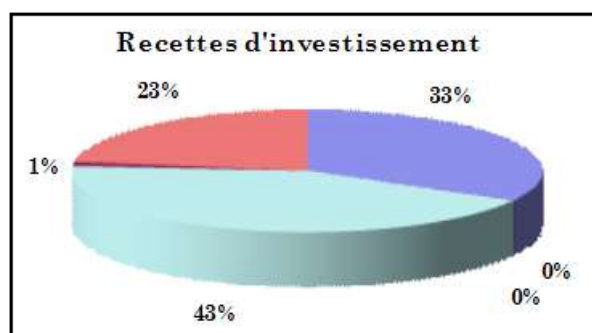
### Dépenses

Solde reporté	109 312,00
Dépenses imprévues d'investissement	13 000,00
Remboursement d'emprunts	80 000,00
Immobilisations corporelles	86 629,00
Immobilisations en cours	32 000,00
Participations et créances rattachées	10 360,00
<b>Total de dépenses</b>	<b>331 301,00</b>



### Recettes

Virement au fonctionnement	109 312,00
Produits des cessions	204,00
Opérations d'ordres entre section	100,00
Dotations, fonds divers, réserves	142 685,00
Subventions d'investissement	4 000,00
Immobilisations corporelles	75 000,00
<b>Total des recettes</b>	<b>331 301,00</b>



## Cette page est la vôtre...

*Des champignons ....*

*S'ils n'ont aucune valeur nutritive, les champignons sont reconnus pour leur valeur gustative.*

*Ainsi quelques morilles, mousserons ou cèpes dans votre omelette et elle prend une toute autre saveur ! A St Etienne de Cuines, les pentes du Mont Cuchet recèlent en toutes saisons bien des trésors, pour peu que l'on ait bonne vue ,et que l'on sache gravir sentiers et sous-bois. Morilles au printemps, chanterelles et trompettes –chanterelles et trompettes corne d'abondance (appelées encore trompettes de mort ou "truffe du pauvre" en automne ,constituent l'essentiel des cueillettes possibles ,de Montarlot jusqu'à 1500 m d'altitude.*

*Attention toutefois à ne cueillir que ceux dont on ne doute point.S'il on hésite sur un seul d'entre eux, il vaut le jeter. Il n'existe aucun critère permettant de dire si un champignon est comestible ou vénéneux. Et*

*la seule solution pour bien les connaître,c'est d'aller à leur recherche avec quelqu'un qui les connaît . Mais là est une autre histoire, car l'on connaît peu de gens qui acceptent de faire connaître aux autres leurs bons coins ....la majorité préférant les envoyer là où il n'en pousse point!*

*Guy Reboul*



Cueillette de l'auteur en Servion, le 24 avril 2008

### *Bonheur simple et Neiges d'antan*

*C'était un village animé, fraternel,  
Facétieux, généreux comme une nuit de Noël.  
En son cœur naissaient, brillaient sous le soleil  
Les histoires simples de l'amour éternel.*

*En guise de bonjour on se disait plutôt « adieu »  
Ou « bonjour Monsieur » si le passant était un vieux.  
Par bonne météo, s'il ne pleuvait pas trop,  
On ajoutait cordialement qu'il faisait beau*

*Convivialité et courtoisie se meurent  
Et quand tombent les huit coups de vingt heures,  
Le bon vieux qui, certes, percevait une pension,  
Reste seul et s'endort devant sa télévision.*

*On ne se connaît plus, on ne se salue plus  
Il n'y a d'ailleurs plus personne dans la rue.  
C'est à peine si l'on voit encore ses enfants,  
A l'heure où chacun cherche les neiges d'antan.*

*Les conditions de vie étaient jadis précaires,  
Le grand luxe question d'alimentaire  
Mais on était heureux et même chaleureux,  
Quand au lieu de « bonjour » on se disait « adieu ».*

Fernand Tognet

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### ↳ PERMANENCE DE M. LE MAIRE

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de la mairie.

### ↳ SECRÉTARIAT

Mmes Nathalie BERTINO - Christel TRONEL

Tél. : 04 79 56 22 38 / Fax : 04 79 59 49 95

Courriel : [mairie@st-etienne-cuines.fr](mailto:mairie@st-etienne-cuines.fr)

### Heures d'ouverture

Lundi de 14h00 à 18h00

Mardi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 13h00 à 16h00

Site Internet : [www.st-etienne-cuines.fr](http://www.st-etienne-cuines.fr)

### ↳ BIBLIOTHÈQUE

Mme Annie LECLERCQ

Tél. : 04 79 20 55 91

Courriel : [bib@st-etienne-cuines.fr](mailto:bib@st-etienne-cuines.fr)

### Heures d'ouverture

Mardi de 10h00 à 11h00

Mercredi de 14h00 à 17h30

Vendredi de 15h00 à 16h00

Samedi de 10h30 à 11h30

### ↳ OUVERTURE DES DÉCHETTERIES CANTONALES

	DES ILES - ST ETIENNE DE CUINES		DE LA LAUZIÈRE - LA CHAMBRE	
	du 01/11 au 28/02	du 01/03 au 30/10	du 01/11 au 28/02	du 01/03 au 30/10
<b>Lundi</b>	14h00 à 17h00	15h00 à 18h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
<b>Mardi</b>			9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
<b>Mercredi</b>	14h00 à 17h00	15h00 à 18h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
<b>Jeudi</b>			9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
<b>Vendredi</b>			14h00 à 17h00	15h00 à 18h00
<b>Samedi</b>	13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00

### ↳ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants par les employés communaux se fera suite à l'inscription auprès du secrétariat de mairie. Vous devrez indiquer la nature des déchets, le lieu de l'enlèvement ainsi que le volume approximatif.

Ce ramassage est un service apporté à la population et non un dû.

**Obligation** : les diverses matières doivent être séparées (fauteuil démonté, vitres déposées, jantes et pneus séparés...).